

Extrait des délibérations du Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de DRUELLE BALSAC s'est réuni à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Patrick GAYRARD, maire.

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Date de la convocation : | 03/04/2025 |
| Membres en exercice : | 26 |
| Présents : | 18 |
| Qui ont pris part à la délibération : | 23 |

Étaient présents : Michel ALBESPY, Patricia BARTOLOZZI, Sébastien BOYER-MADRIERES, Carine CAYSSIALS, Laurent COT, Anne FALGUEYRETTES Mathieu FLOTTES, Marie-Claude FOURNIER Serge FRAYSSINET, Patrick GAYRARD, Frédéric LATIEULE, Bernard LESCURE ROUS, Damien MENEL, Jean-Paul REMISE, Aurélie SOUFLI, Guillaume SOULIE, Philippe TABARDEL, Bruno TEYSSÉDRE,

Absents et excusés : Mathilde ANDRE, Laëtitia CAYREL, Emilie CHABRIER (pouvoir à Anne FALGUEYRETTES), Isabelle JOFFRE (pouvoir à Laurent COT), Anne-Marie GARRIGUES, Christian PEREZ (pouvoir à Serge FRAYSSINET), Elodie RIVIERE (pouvoir à Philippe TABARDEL), Marlène URSULE (pouvoir à Aurelie SOUFLI).

Secrétaire de séance :

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Philippe TABARDEL a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

02 - Demande subvention aménagement terrain de quilles : plan de financement

Le Maire rappelle les éléments prévisionnels concernant l'aménagement du terrain de quilles de Balsac, ainsi que la rénovation de l'ancien vestiaire qui permettra d'accueillir les officiels lors des compétitions. Il propose de solliciter une aide financière auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de l'Aveyron et de Rodez agglomération.

Le Maire présente l'estimatif des dépenses nécessaires à la réalisation du projet :

| ESTIMATION DES DEPENSES | |
|--|---------------------|
| TRAVAUX : | |
| Aménagement des terrains et des vestiaires, réfection de l'éclairage | 275 000.00 € |
| Total H.T. travaux | 275 000.00 € |
| ETUDES | |
| Maitrise d'œuvre | 15 000.00 € |
| Total H.T. études | 15 000.00 € |
| Total H.T. | 290 000.00 € |
| TVA 20% | 58 000.00 € |
| TOTAL T.T.C. | 348 000.00 € |

| PLAN DE FINANCEMENT | | | |
|--|---------------------|--------------------------------------|--|
| | | % / H.T. opération totale | % / T.T.C. opération totale |
| ETAT (DETR) | 116 000.00 € | 40 % | 33.33 % |
| CONSEIL DEPARTEMENTAL | 87 000.00 € | 30 % | 25 % |
| RODEZ AGGLOMERATION | 29 000.00 € | 10 % | 8.33 % |
| TOTAL SUBVENTIONS : | 232 000.00 € | 80 % | 66.66 % |
| COMMUNE DRUELLE BALSAC (Fonds propres / Emprunt) | 58 000.00 € | 20 % | 16.66 % |
| F.C.T.V.A. | 57 072.00 € | | 16.40 % |
| TOTAL TTC | 348 000.00 € | | 100.00 % |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- sollicite les subventions telles que mentionnées dans le plan de financement,
- autorise M. le maire à signer tous les documents à intervenir suite à cette décision.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Signé, Philippe TABARDEL
Acte dématérialisé

Le Maire,
Signé, Patrick GAYRARD
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la
présente délibération
Publiée le 11/04/2025
Transmise en Préfecture le
11/04/2025